



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte rendu du Conseil d'UFR SEGGAT du mardi 27 mai 2025 à 13h30

Salle de Conseil du Bâtiment B

Membres présents (par collège) :

Collège A : Jean Bonnet, Nicolas Le Pape, Nicolas Drouhin, Fabrice Valognes, Daniel Delahaye, Thierry Feuillet, Philippe Madeline

Collège B : Olivier Cantat, Benoît Raoulx, Stéphane Valognes

Collège BIATSS : Nicolas Blanpain, Naïg Lescuyer-Fleury

Collège usagers : Lenny Bouillaguet

Personnalités extérieures :

Procurations : Fanny Simon à Jean Bonnet, Marine Cadic à Naïg Lescuyer- Fleury, Lylou Sawyer à Lenny Bouillaguet

Invités : Stéphane Costa, Sylvie Blasco, Carine Leroy

Présidé par : Sébastien Courtin

1- Approbation du PV du conseil d'UFR du 29/04/2025

Vote : Favorable à l'unanimité

2- Informations générales

• 10 ans de l'UFR : Constitution d'un groupe de travail

Une proposition est faite pour constituer un groupe de travail associant personnels BIATSS et enseignant.e.s-chercheur.e.s, avec une première réunion prévue en juin. Les premières idées envisagées incluent l'organisation d'un événement festif pour marquer les 10 ans de l'UFR, autour d'un cocktail accueillant nos partenaires institutionnels et professionnels. Ce moment serait aussi l'occasion de valoriser l'offre de formation, les laboratoires et les grandes thématiques de recherche de l'UFR. Par ailleurs, il pourrait être pertinent de profiter de cet événement pour aborder la question du nommage de la bibliothèque et de la cartothèque. L'amphithéâtre de la

MRSH est proposé comme lieu d'accueil, avec un cocktail à proximité du plan de Rome. En termes de calendrier, une date en décembre 2026 ou au début de l'année 2027 est évoquée, afin d'éviter les nombreuses manifestations déjà prévues en décembre.

- **Violences sexistes et sexuelles — Intervention de la troupe La Mano Fica**

Comme l'année dernière, l'UFR a été sollicitée pour renouveler l'intervention de la compagnie théâtrale *La Mano Fica* au 1er semestre 2025-2026. L'action prendra la même forme : une courte scène de théâtre (environ 10 minutes), suivie d'un échange avec les étudiant.e.s, ainsi que d'une présentation de la cellule d'écoute et du SSE. Ces interventions sont envisagées la semaine du 29 septembre 2025, sur deux journées consécutives. L'année précédente, des créneaux avaient été trouvés en L1 Éco-Gestion et en L1 Géographie, ce qui reste souhaitable pour cette nouvelle édition.

- **Club Phénix — Rencontre le mardi 10 juin à 18h à la Cartothèque**

Le Club Phénix, qui fait le lien entre l'université et des partenaires publics et privés visitera la Cartothèque le mardi 10 juin en fin de journée. Jean-Marc Fournier, vice-président Recherche, sera présent pour présenter le projet Atlas Social. La direction de l'UFR sera représentée afin de présenter nos formations, nos laboratoires ainsi que la Cartothèque à un public composé principalement d'entrepreneurs.

- **Accueil d'une délégation Erasmus-Mundus (projet BRaVe)**

L'UFR a accueilli lundi 22 mai 2025 une délégation dans le cadre du projet Erasmus-Mundus BRaVe, avec la présence de : Mijalche Santa, doyen de la faculté d'économie de l'UKIM (Skopje, Macédoine du Nord); Michael A. Herzog (Professeur, H2 Allemagne); Daniel Nauck (Coordinateur du projet, H2 Allemagne). L'enjeu est de construire un partenariat stratégique en vue de développer un nouveau parcours adossé au master *Entrepreneuriat et management de projet*, entièrement en anglais et co-construit avec les partenaires européens. La maquette pédagogique sera élaborée courant 2026, pour une validation en fin d'année, en vue d'un dépôt de dossier Erasmus Mundus en mars 2027. Le projet est soutenu par le Carré International et mobilise une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs de l'UFR SEGGAT mené par Haïfa Naffakhi Cherfeddine (Coordinatrice académique du projet).

- **Réforme du financement de l'apprentissage**

Le gouvernement souhaite davantage « maîtriser les coûts des formations de l'apprentissage », en mettant en œuvre dès cette année « des mesures d'économies ciblées ». Pour ce faire, deux grandes lignes sont tracées pour être suivies : 1) Prioriser les financements de l'apprentissage au regard des besoins du marché du travail : l'Etat souhaite privilégier les financements en faveur des premiers niveaux de qualification (CAP, BEP); 2) Améliorer le modèle financier de l'apprentissage : la Loi de Finances

2025 prévoit le principe, selon des modalités prévues par décret en Conseil d'Etat, d'une participation obligatoire des employeurs pour les niveaux 6 et 7 (BAC+3 et plus). Compte tenu de la programmation budgétaire du ministère, il est prévu : une participation obligatoire de 750€ par contrat ; que le CFA aura la charge de recouvrer cette participation obligatoire ; un plafonnement des niveaux de prise en charge à hauteur de 12 000€ pour les niveaux 6 et 7 ; une proratisation journalière des financements pour tenir compte de la durée réelle des formations et éviter une forme « d'optimisation calendaire de certains CFA » qui jouent de la règle actuelle « tout mois commencé est dû ».

Il semble important de noter que, cette année, il est plus judicieux pour les entreprises (et donc pour l'Université) de **signer des contrats d'apprentissage avant le 1^{er} juillet**.

Par ailleurs, l'UFR est actuellement engagée dans deux démarches d'audit sur la qualité de ses formations. La première menée en interne par le SUFCA, vise à analyser le pilotage de deux parcours d'étudiant.e.s en formation continue. Parallèlement, l'UFR se prépare à un audit externe, à l'échelle de l'Université, piloté par la le GIED2OF, collectif de financeurs publics chargé de contrôler la qualité des actions financées. Ces deux audits sont coordonnés par Anne Breillot pour l'UFR.

3- Présentation de l'organisation du Cycle Pluridisciplinaire aux études supérieures - CPES et perspective d'évolution.

Le conseil reçoit **Hélène Bourraïma-Lelong**, vice-présidente de la CFVU et jusqu'à présent en charge du CPES. **Pascal Cussy**, enseignant-chercheur en économie, est également invité à participer aux échanges sur ce point.

Présentation du CPES « Sciences et Société »

Le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) « Sciences et Société » est une formation diplômante en trois ans, à visée pluridisciplinaire, articulée autour des axes suivants:

- Enjeux économiques, sociaux et politiques (domaines majoritaires)
- Un domaine d'expertise scientifique : éthique, développement durable, enjeux environnementaux
- Deux domaines socles : mathématiques et humanités
- Une équipe pédagogique mixte composée d'enseignants de classes préparatoires et d'enseignants-chercheurs (économistes, sociologues, historiens)

Chaque promotion est composée d'environ **40 étudiants**. La répartition des enseignements entre le lycée et l'université évolue progressivement au fil du cursus :

- **L1** : 75 % lycée / 25 % université — environ 600 heures annuelles — 60 ECTS

- **L2** : 50 % université / 50 % lycée — environ 550 heures annuelles — 120 ECTS (cumulés)
- **L3** : 75 % université / 25 % lycée — environ 500 heures annuelles — 180 ECTS (cumulés)

Les étudiants accueillis dans cette formation ont des profils distincts de ceux des formations scientifiques classiques, et il n’y a pas de concurrence directe avec les formations existantes de l’université, mais éventuellement avec certaines classes préparatoires.

Changement de portage institutionnel

Jusqu’à présent porté par l’UFR Sciences, le CPES pourrait désormais relever de l’UFR SEGGAT. Hélène Bourraïma-Lelong a en effet sollicité des membres du département d’Économie-Gestion pour en reprendre la responsabilité, ce qui apparaît cohérent au regard de l’orientation fortement ancrée dans les sciences sociales de la formation. **Nicolas Le Pape et Pascal Cussy** ont accepté de reprendre la direction du diplôme, dans le cadre d’un transfert de portage institutionnel de l’UFR Sciences à l’UFR SEGGAT.

Cette proposition a été **présentée et discutée en assemblée générale du département d’Économie-Gestion**, où elle a reçu un accueil favorable. La direction de l’UFR SEGGAT s’est également montrée favorable à cette évolution.

Conséquences et perspectives

Il est rappelé que ce changement aura un impact sur l’organisation administrative, notamment **la gestion de la scolarité**, pour laquelle il faudra identifier **un-e gestionnaire dédié-e**.

Des échanges ont également porté sur les débouchés pour les étudiants. La première promotion arrivant seulement en troisième année, aucun retour d’insertion n’est encore disponible à ce stade. Il est toutefois souligné que cette formation représente une opportunité stratégique pour l’UFR SEGGAT, tout en précisant que ces éléments devront être pris en compte dans la politique d’attribution des postes, qui fera l’objet de discussions lors du dialogue stratégique avec la présidence.

Le conseil d’UFR valide à l’unanimité le transfert du portage du CPES à l’UFR SEGGAT.

4- Dialogue stratégique et politique d’emploi 2026

Rappel du Calendrier :

03/04/25 : Rencontre Direction de l’UFR avec VP RH et DRH = Objectif d’établir une base de discussion commune, fondée sur vos effectifs actuels et les départs prévus entre le 1er septembre 2025 et le 31 août 2026.

29/04/25 : Présentation par les VPs CA de la politique emploi au conseil d’UFR

23/05/25 : Rencontre Direction-DAPAC pour discuter du bilan (C)POM

27/05/25 : Envoi du document « Recensement_besoins_2026 » accompagné d’une note explicative (choix de l’UFR) et du bilan de l’UFR pour 2024/2025 (choix de la direction de l’UFR)

13/06/25 : AG UFR SEGGAT pour préparer le dialogue stratégique

30/06/25 : Dialogue Stratégique

Modalités décisionnelles mises en œuvre au sein de la composante pour la hiérarchisation des demandes

Pour la politique de postes des enseignants-chercheurs, le recensement des besoins a suivi le cheminement suivant. Les postes souhaités ainsi que les orientations de recherche ont d'abord été discutés au sein des trois laboratoires. Ensuite, les deux départements ont procédé à un classement.

La question d'un interclassement à l'échelle de la composante a été abordée mais compte tenu des délais très contraints cette année, en raison notamment de l'arrivée d'une nouvelle direction à l'UFR ainsi qu'aux départements d'économie et de géographie, cela n'a pas pu être réalisé. Un interclassement pertinent suppose en effet de définir des critères objectifs, dans une perspective stratégique pluriannuelle. Ce travail n'a pas pu être mené dans le temps imparti.

Concernant la politique de postes BIATSS, un seul classement a été transmis, avec le soutien des trois laboratoires et des deux départements.

Politique BIATSS :

Priorité 1 : Départ à la retraite de Carole Zouaoui (UFR SEGGAT laboratoire CREM et ESO)

Corps d'emploi demandé : ATRF ; BAP : J Fonction : Gestion financière

Priorité 2 : Titularisation Ugo Legentil (UFR SEGGAT, laboratoire ESO)

Corps d'emploi demandé : IGE ; BAP : D Fonction : Ingénieur d'études

Renouvellement de la demande de requalification du poste d'Anne Breillot (UFR SEGGAT): Demande non classée (comme convenu lors de nos derniers échanges avec RH), puisque cette demande avait été acceptée l'an passé.

Corps d'emploi demandé : ATRF ; BAP : J Fonction : Technicienne en formation et orientation-insertion professionnelle

Politique enseignants-chercheurs :

Département d'économie et de gestion

Priorité 1 : Poste 1 UFR SEGGAT-CREM : MCF 05

Remplacement 05MCF0364 Départ en retraite de Sophie Lecostey au 01/10/2024.

Priorité 2 : Poste 2 UFR SEGGAT-CREM : MCF 05

Remplacement 05MCF0373 Mutation de Frédéric Chantreuil au 01/09/2022.

Priorité 3 : Poste 3 UFR SEGGAT-CREM : PU 05

Remplacement 05PR0076 : Départ en retraite de Frédéric Gavrel au 01/09/2020.

Priorité 4 : Poste 4 UFR SEGGAT-CREM : MCF 05

Remplacement 05MCF0368 Mutation de Olivier DAGNELIE au 01/09/2021.

Priorité 1 : Poste 1 UFR SEGGAT-ESO : MCF 23

Remplacement 23MCF029 Recrutement PU (Toulouse) de Nicolas Bautes au 01/09/2024.

Priorité 2 : Poste 2 UFR SEGGAT-IDEES : MCF 23

Remplacement 23MCF1370 Mutation de Candide Lissak au 01/09/2023.

Discussion :

Des échanges s'engagent sur la **possibilité de mettre en place un interclassement entre les départements**. Il est rappelé que cette question avait été soulevée, notamment au sein du département d'Économie et Gestion, par Sébastien Courtin, qui y était favorable à titre personnel. L'assemblée générale de ce département avait donné quitus à Sylvie Blasco, directrice, et à Sébastien Courtin, pour examiner la faisabilité de cette démarche dès cette année, à condition de définir des critères clairs.

Toutefois, les discussions engagées avec la direction du département de Géographie ont conduit à la conclusion que la mise en œuvre d'un interclassement n'était pas envisageable pour cette année, en raison d'un calendrier trop contraint, qui n'a pas permis une discussion interne approfondie au sein du département concerné.

Par ailleurs Nicolas Le Pape, Fabrice Valognes et Nicolas Drouhin rappellent que Sandy Campart, lors du précédent conseil d'UFR, avait souligné que le non-attribution de poste au département d'Économie et Gestion était lié notamment à l'absence d'interclassement, ce qui a été mal perçu par ledit département. Stéphane Costa et Daniel Delahaye se montrent toutefois plus nuancés sur ce point, estimant que l'interclassement n'est pas nécessairement le facteur déterminant, et que c'est à la direction de l'université d'assumer ses choix en matière de répartition des moyens, et non aux UFR.

La question de la représentation de l'UFR au dialogue stratégique sera débattue lors de l'assemblée générale de l'UFR, qui réunira l'ensemble des personnels.

Vote : Favorable à l'unanimité

5- Demande de modification des modalités de contrôle de connaissance et de maquette du master « Contrôleur de Gestion Business Partner et Amélioration Continue »

La CFVU du 28 janvier a validé les modifications des modalités de contrôle des connaissances du Master, à deux exceptions près.

"La Commission donne un avis favorable à la demande de modification de la maquette et approuve les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel – parcours Contrôleur de Gestion Business Partner et Amélioration continue, applicables à la rentrée 2025, sous réserve de la révision des paragraphes relatifs aux conditions d'obtention et de redoublement proposées."

Suite à une concertation entre la responsable du diplôme, la VP Formation professionnelle et l'équipe pédagogique, les modalités de contrôle des connaissances (MCC) ont été révisées afin de répondre aux demandes formulées.

Vote : Favorable à l'unanimité

6- Demande de modification des modalités de contrôle et de connaissance de l'UE *La France en Europe* dans la licence 2 de Géographie

Depuis 2022, date de l'entrée en action de la maquette, les modalités de contrôle des connaissances de l'UE 45 B *La France en Europe* sont les suivants : un croquis en CC ; une dissertation (CT) et un oral (CT).

Alors qu'en début d'année le responsable de l'UE précise que chaque exercice est au même coefficient, il s'avère qu'une erreur dans le calcul de la moyenne de cette UE a été constatée.

Le CC est pris en compte à 50 % et les deux CT également à 50 % soit écrit à 25 % et Oral à 25 % : ce qui conduit à survaloriser le CC par rapport aux deux CT. Il est demandé que chaque exercice compte pour 33 % de la note conformément à ce qui est annoncé aux étudiants.

Vote : Favorable à l'unanimité

7- Plan pour les financements accordés par l'UFR

Ce plan de financement définit les modalités de répartition des fonds alloués par l'UFR SEGGAT. Les demandes de financement peuvent être déposées par :

- Les enseignants et enseignantes de l'UFR SEGGAT
- Les personnels BIATSS de l'UFR SEGGAT
- Les associations étudiantes de l'UFR SEGGAT

Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'un des trois axes de financement présentés ci-dessous.

- Projets de recherche (soutien à l'organisation de conférences, colloques et ateliers)
- Projets de formation (aides pour l'organisation d'événements de rencontre et de mobilité en groupe pour les étudiants)
- Autres projets : financement d'équipements spécifiques, communication UFR, ...

Le montant total de l'enveloppe allouée aux financements de projets est fixé annuellement et sera communiqué lors des appels à projets. Un montant maximal d'aide pouvant être accordé à un projet sera également déterminé afin d'assurer une répartition équilibrée des ressources.

De plus, un co-financement est nécessaire pour toute demande de financement. Cela peut inclure des financements externes, des apports en nature ou une participation, même symbolique, des bénéficiaires. En particulier, pour les journées d'intégration et les séjours étudiants, une contribution des participants sera requise.

Le suivi de la répartition et de la publicité de l'UFR se fera de la façon suivante :

- Suivi de l'utilisation des fonds : Un suivi de l'utilisation des fonds devra être effectué au moment de leur utilisation. Un bilan détaillé pour chaque projet devra être déposé à la fin du projet afin de garantir que les fonds sont utilisés de manière appropriée. Cela fera l'objet d'une communication lors du conseil d'UFR en début d'année n+1
- Communication : Chaque projet financé devra mentionner l'UFR SEGGAT dans sa communication. La possibilité de prêter un kakémono pourrait être envisagée. De plus, une communication sur le site internet pourrait être envisagée, accompagnée éventuellement d'un message de la direction lors de la présentation du projet.

Sylvie Blasco apporte quelques éléments supplémentaires pour améliorer le texte et la procédure (création d'un formulaire de demande type, précisions sur le type de matériel pouvant être financé et ajout que l'enveloppe financière n'a pas pour ambition d'être obligatoirement dépensée en totalité). Il est également rappelé que le conseil de l'UFR aura le dernier mot quant à la validation des projets financés.

Vote : Favorable à l'unanimité

8- Questions diverses

RAS

Pour le Président
et par délégation
Sébastien COURTIN
Directeur UFR SEGGAT

